Lancement du concours BIM Green Awards by BIM des Territoires - Les candidatures sont ouvertes

BIM Green Awards : 1er concours BIM du réel (ou 1er concours d'ouvrages durables conçus, construits ou exploités grâce au BIM)

« La réussite de la transition écologique passera par la transition numérique ». C'est sur cette conviction que le Réseau BIM des territoires* lance la 1ère édition des BIM Green Awards ! Ce concours, qui mobilisera les professionnels de la filière BTP/aménagement en Belgique, en France et au Luxembourg, donnera à voir des ouvrages durables exemplaires ayant intégré du BIM. Le groupement souhaite ainsi promouvoir son utilisation comme outil de la transition et faciliter l'appropriation de ces nouvelles méthodologies auprès de la filière. Les inscriptions sont ouvertes : vous avez jusqu'au 15 juillet 2020 pour candidater !

Pourquoi participer ?

- Promouvoir ses ouvrages durables conçus, construits et/ou exploités grâce au BIM ;
- Valoriser la démarche de l'équipe projet ;
- Faire émerger des démarches exemplaires d'utilisation du BIM dans la construction de bâtiments, quartiers et infrastructures durables ;
- Les porter à la connaissance des professionnels du BTP/aménagement sur les territoires belge, français et luxembourgeois dans un premier temps, à l'échelle internationale dans un second, afin de leur fournir une source d'inspiration pour leurs futurs projets ;

- Contribuer à accélérer la transition numérique et écologique du secteur.

Qui peut participer ?

Tout professionnel ayant compétence à représenter l'ouvrage (bâtiment, quartier ou infrastructure) proposé au concours et ayant reçu l'accord préalable du maître d'ouvrage : maître d'ouvrage, architecte, ingénieur, entreprise de construction, promoteur, aménageur…

Avec quels projets ?

Les études de cas proposées doivent porter sur des ouvrages (bâtiments, quartiers ou infrastructures) :

- Réels, livrés avant le 30 septembre 2020 (ou 1ère tranche livrée si quartier/infrastructure), durables, conçus, construits et/ou exploités grâce au BIM, situés en Belgique, en France ou au Luxembourg.

Tous les types d'ouvrages sont attendus :

- Bâtiments neufs ou rénovations
- Tertiaire, logements, bâtiments publics…
- Infrastructures (sorties d'autoroutes, ponts…)
- Aménagement (éco-quartier, campus... – au moins une tranche livrée)

Comment participer ?

Il suffit de publier une étude de cas – c'est-à-dire une fiche détaillée en ligne – sur le site de Construction21 France, dans la base de données Bâtiments, Quartiers ou Infrastructures, en cochant la case de participation au concours **« BIM Green Awards ».**
L'auteur du cas sera accompagné par l'équipe Construction21 pour présenter au mieux son projet.
La participation aux BIM Green Awards est gratuite.
Votre étude de cas pourra également être, avec votre accord, présentée à d'autres concours organisés par Construction21, et notamment les Green Solutions Awards !

* Le Réseau BIM des Territoires est constitué du Pôle Fibres Énergivie et de ses partenaires français Novabuild, Domolandes et Hub Ten, de Cap Construction en Belgique et de Neobuild au Luxembourg. Pour accompagner et accélérer la montée en compétences de la filière dans le domaine du BIM, et plus largement dans la numérisation de leur activité, l'ambition du réseau est de compléter la dynamique portée au niveau national et européen en fédérant et valorisant les initiatives locales, et de faire vivre au quotidien le « BIM du réel ».

Découvrez l'ensemble des informations et règlement du concours sur le site dédié : ***construction 21 - BIM Green Awards by BIM des Territoires***

Lien : Lancement du concours BIM Green Awards by BIM des Territoires - Les candidatures sont ouvertes (hub-ten.fr)